

## DEC171581DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Alain Schuhl, directeur de l'Institut de Physique (INP)

### LE PRESIDENT,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de Président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC150035DAJ du 27 janvier 2015 portant cessation de fonctions et nomination de M. Alain Schuhl aux fonctions de directeur de l'Institut de Physique ;

**Vu** le projet de convention portant renouvellement de l'unité mixte internationale « *Interdisciplinary Scientific Center Poncelet* » (UMI ISCP) ;

### DECIDE :

**Art.1<sup>er</sup>.** – Délégation est donnée à M. Alain Schuhl, directeur de l'INP, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention portant renouvellement de l'unité mixte internationale « *Interdisciplinary Scientific Center Poncelet* » (UMI ISCP).

**Art.2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 mai 2017

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 53 90